



Version 1.0 du 01/09/2010
Version 1.1 du 16/11/2010
Version 1.2 du 12/12/2010
Version 1.3 du 29/12/2010
Version 1.4 du 10/01/2011

Championnats de France des Clubs Dames-2011

ART. 1 – Organisation

- A - Le Championnat 2011 est ouvert à toutes les licenciées féminines F.F.B.S.Q. Il se déroule en quadrette pour les divisions nationales 1 et 2 et en triplete pour la division nationale 3 ainsi que pour les divisions régionale 1, 2 et 3.

Rappel : en 2012, Le championnat féminin des clubs se déroulera en quadrettes pour l'ensemble des divisions nationales et régionales.

- B - Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.
- ♦ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
 - ♦ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes réparties géographiquement au mieux des possibilités.
 - ♦ La division Nationale 3 est composée de six poules de huit équipes réparties géographiquement au mieux des possibilités.
 - ♦ Les divisions Régionales 1 sont organisées dans les régions sportives.
 - ♦ Sur demande des ligues d'une même région administrative, l'autorisation d'organisation en région administrative sera étudiée. En cas d'accord par le CNB, la règle d'accession en Nationale 3 est précisée à l'article 4B paragraphe 2.
 - ♦ Les divisions Régionales 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives ou sportives s'il y a moins de 6 équipes dans la région administrative.
 - ♦ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six à dix équipes, au choix des Comités Sportifs Régionaux.

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le C.N. Bowling, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les Comités Sportifs Régionaux (CSR).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le C.N. Bowling et les CSR en fonction des classements de la saison précédente.

- C - Le Championnat de France féminin des Clubs se déroule sur trois journées.

	Nationales	Régionales
♦ 1 ^{ère} journée	: 12 & 13 février 2011	19 & 20 mars 2011
♦ 2 ^{ème} journée	: 02 & 03 avril 2011	14 et 15 mai 2011
♦ 3 ^{ème} journée	: 21 & 22 mai 2011	18 et 19 juin 2011

ART. 2 – Les équipes

- A - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division Régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.
- B - Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes en Nationale 3.
- ~~C - Dans le cas où un club aurait deux équipes en nationale 3, celles-ci seront obligatoirement placées dans deux poules différentes en respectant, autant que possible, la répartition géographique de proximité.~~
- D - Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.
- E - Chaque équipe **ne peut utiliser plus de 8 joueuses en nationale 1 et 2 et six joueuses dans les autres divisions sur l'ensemble de la saison.** Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans les 6 ou 8 joueuses, les licenciées d'une « Ecole de Bowling » rattachées à ce club (pour les dames, rattachement hors région exceptionnellement autorisé pour la saison 2011).
- F - Dans chaque équipe **une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée** sur les pistes.
- G - Dans chaque équipe, **un maximum de deux joueuses, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisée sur les pistes.**
- H - Les remplacements sont libres. **Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir ensuite dans une autre équipe du club de division supérieure lors d'une journée suivante.

ART. 3 – Déroulement de la compétition

- A - Ce championnat se déroule en système «Round Robin » par points sur 3 journées :
 - ♦ Par match gagné : 3 points
 - ♦ Par match nul : 2 points
 - ♦ Par match perdu : 1 point
 - ♦ Par match forfait: 0 point (absence totale d'une équipe : **aucune joueuse présente**)
- B - Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
 - a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

- A -** En division nationale toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat.
- B -** Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et de la manière suivante :

Pour la Nationale 1	• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	• Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1. • Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2. • Les deux dernières équipes de chaque poule et les quatre moins bonnes sixièmes des 6 poules départagées par : A - Par le nombre de points total de la saison. B - Par la différence entre le nombre total de quilles de l'équipe et le nombre total de quilles obtenues par tous ses adversaires directs sur l'ensemble de la saison. sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).
Pour les divisions Régionales	• La première équipe de chaque Régionale 1 (région sportive) accède à la Nationale 3. • Dans le cas où des Régionales 1 sont organisées en région administrative, une rencontre « de barrage » entre les premières équipes des Régionales 1 de la région sportive concernée est organisée. La date, le lieu et la formule de cette rencontre sont proposés par les ligues régionales et validés par le CNB. • Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3, se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

- C -** Dans le cas où un club qualifié pour la montée dans une division nationale en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée.
- D -** Dans le cas où une équipe qualifiée pour une division nationale (montée, descente ou maintien) ne se réinscrit pas, la priorité pour le remplacement sera donnée à la meilleure équipe de la division concernée, en position de relégation.

- E -* Les Comités Sportifs Régionaux adresseront, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions. Pour ce qui concerne les divisions régionales 1 qui se jouent en région sportive, c'est le Comité Sportif Régional Bowling de la région administrative qui reçoit la journée de compétition qui se charge de l'envoi des résultats.

ART. 5 – Lieux des compétitions

Le C.N. Bowling détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les Comités Sportifs Régionaux déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 – Inscriptions

- A -* Pour les divisions Régionales, les inscriptions doivent parvenir au Comité Sportif Régional par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque de 45 Euros par équipe (voir CSR pour date limite d'inscription). Le Comité Sportif Régional adresse copie de ses poules régionales au Comité National Bowling dès que celles-ci sont finalisées.
- B -* Le CSR peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 € par club). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler lors de chaque journée au Comité Sportif Régional.
- C -* Pour les divisions Nationales 1 et 2, les inscriptions doivent parvenir au C.N. Bowling par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque d'engagement de 120 Euros par équipe et d'un chèque de caution de 450 €.
- D -* Pour les divisions Nationales 3, les inscriptions doivent parvenir au C.N. Bowling par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque d'engagement de 45 € par équipe et d'un chèque de caution de 225 €.
- E -* L'encaissement du chèque de caution est subordonné à un forfait général d'une équipe et après examen, par la commission concernée, des raisons de celui-ci.
- F -* Le montant des parties est pris en charge par le C.N. Bowling pour les divisions nationales e1 et 2 et à hauteur de 50% pour les nationales 3. Le règlement du montant des parties à la charge du club sera sollicité lors de l'inscription et encaissé après la première journée.
- G -* Pour les divisions nationales 1 et 2 la date limite de retour des inscriptions est le **31 octobre 2010**.
- H -* Pour la division nationale 3 la date limite de retour des inscriptions est le **22 décembre 2010**.

ART. 7 – Réclamation

- A -** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au C.N. Bowling dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 Euros**.
- B -** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du C.N. Bowling.
- C -** La structure d'appel est le C.N. Bowling, statuant hors la présence des membres de la Commission.

ART. 8 – Calendrier des divisions Nationales.

<u>HORAIRES (boules d'essais incluses)</u> <u>Nationale 1 et 2</u> Samedi 09H48 à 13H15 Reconditionnement des pistes Samedi de 14H30 à 17H30 Dimanche 09H30 à 12H15 <u>Nationale 3</u> Samedi 13H00 à 17H30 <i>Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés.</i>			
<i>Divisions</i>	<i>1^{ère} journée</i>	<i>2^{ème} journée</i>	<i>3^{ème} journée</i>
Nationale 1	RAMBOUILLET	AUXERRE	ANNECY
Nationale 2A	MONTPELLIER	ANNECY	LIMOGES
Nationale 2B	THIAIS	NANTES ST SEBASTIEN	VILLENEUVE D'ASCQ
Nationale 3A	NIMES	DRAGUIGNAN (à confirmer)	TOULOUSE MONTAUDRAN
Nationale 3B	SARLAT	LA ROCHELLE	TOULOUSE MONTAUDRAN
Nationale 3C	LORIENT	LE MANS	BAYEUX
Nationale 3D	ORLEANS	HONFLEUR	BOUSSY
Nationale 3E	VILLENEUVE D'ASCQ	TINQUEUX	BOUSSY
Nationale 3F	MARSANNAY	AUDINCOURT	BOURG EN BRESSE (à confirmer)

Composition des divisions Nationales.

NATIONALE 1

A.B.C.L. PONT A MOUSSON
ATHENA ILE DE FRANCE
B C S ANNECY
BCO COURBEVOIE
BOWLING PROVENCE TOULON
CANICULA
LES DRAGONS DE COLMAR
MONACO BOWLING CLUB
ROCKETS NANTES
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ
SYNERGIE
WINNER'S ORLEANS

NATIONALE 2A

ANGOULEME BOWLING CLUB
B C S ANNECY
BC OCCITAN MONTPELLIER
BOWLING CLUB DU SALEVE
BOWLING ADOUR BAYONNE
BOWLING CLUB 31 TOULOUSE
BOWLING CLUB BORDELAIS
BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE
ESKUALDUN BIRLAK BAYONNE
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
QUIHO SIX FOURS
S P U C PESSAC

NATIONALE 2B

B.L.A.C. NANTES
BC FLANDRES
BC RAMBOUILLET
BCO COURBEVOIE
FORCE CINETIQUE / AS PTT
BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR
CS BOWLING DE NOGENT
LES VIKINGS HONFLEUR
LILLE UNIVERSITE CLUB
ODET B.C. QUIMPER
PATRONAGE LAIQUE LORIENT
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ

NATIONALE 3A

R.C.T. BOWLING LA VALETTE
BOWLING CLUB BAIE DES ANGES
NICE ACROPOLIS S.B.C.
ISTRES SPORTS BOWLING
ISTRES SPORTS BOWLING
BC OCCITAN MONTPELLIER
ESPACE BOWLING CLUB NARBONNE
BOWLING CLUB GARDEEN

NATIONALE 3C

NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
TOURS BOWLING CLUB-ECOLE
PATRONAGE LAIQUE LORIENT
COBRA ANGERS
COBRA ANGERS
BOWLING CLUB LE MANS
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
BAD BOYS SAINT-LO

NATIONALE 3B

T.O.A.C. TOULOUSE
AS LEGRAND LIMOGES
BOWLING CLUB MERIGNAC
STRIKERS BOWLING CLUB
AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES
B C POITEVIN POITIERS
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
AS P T T LA ROCHELLE

NATIONALE 3D

SQUALES BC CREIL- ST MAXIMIN
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR
LES VIKINGS HONFLEUR
ATHENA ILE DE FRANCE
ACADEMY BOWLING SCHOOL 94
BC FONTENAY CHAMPIGNY
A.B.C. PONT A MOUSSON

NATIONALE 3E

CHAMPAGNE B.A. REIMS
CHARDON LORRAIN BOWLING CLUB
BC FLANDRES
BOWLER'S TEAM LILLE
CARPE DIEM
MILLENIUM B.A. REIMS
COLORBOWL51.COM TINQUEUX
EUROPEEN B.C. THIONVILLOIS

NATIONALE 3F

LES DRAGONS DE COLMAR
ASSOCIATION LES DUCS DIJON
A S B BESANCON
AS STAR BOWL AUDINCOURT
BOWLING CLUB LES KILLERS
STRIKE CLUB AVERMES MOULINS
TOP GONES LYON
B C S ANNECY